



Évènements à venir à la salle communautaire



8 mars : Enfile tes bottes de cowboy pour une soirée de danse country avec D.B. Country Pop. de 19h30 à minuit!

12 avril : Retour vers le passé avec une soirée bien remplie de chansons et de danse d'antan! Tu connais ces méthodes d'autrefois, tu es prêt à apprendre le set carré et à t'amuser. Amène ta famille et tes amis pour un souper et soirée!

9 mai : Prépare-toi pour une soirée Bingo spéciale fête des mères, avec rire et des surprises!

21 mai : Rejoins-nous pour la conférence "Sois ta meilleure amie" avec la talentueuse Josée Boudreault!

Et n'oublie pas de scanner le code QR pour découvrir tous les cours offerts ce printemps!

Joyeuse
Saint Valentin!



Gymnase de l'école Montpetit disponible les lundis soirs

19 à 20h / 20h à 21h / 21h à 22h

Contactez Marie-France Beaudin pour informations

450-826-3911, ext 113 - Loisirs@mun-sc.ca



RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE DISPONIBLE :
www.mun-sc.ca | accueil | rôle d'évaluation

Table des matières

Nouvelles municipales.....2

Organismes communautaires.....7

Recyclage.....8

Soyez informé en tout temps sur votre municipalité en visitant notre site web : www.mun-sc.ca et en aimant notre page facebook!



À la mairie

Maire (Steve Laberge)
Conseiller district 1 (Mario Henderson)
Conseiller district 2 (Marc Roy)
Conseiller district 3 (Jean-Luc Payant)
Conseiller district 4 (Richard Beaudin)
Conseiller district 5 (Martin Lafond)
Conseiller district 6 (Suzan Demers)

Coordonnées municipales

624, rue Notre-Dame, 2^e étage
Saint-Chrysostome, Québec JOS 1R0
Téléphone: 450 826-3911
Télécopieur: 450 826-0568
Courriel: greffe@mun-sc.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi
de 8 h à 16 h 30 *Le vendredi fermé au public*

Personnel

Directeur général

M. Jessy Létourneau (#116)
dg@mun-sc.ca

Directrice générale adjointe et trésorière

Mme. Linda Hébert (#114)
tresorerie@mun-sc.ca

Adjointe direction générale et mairie

Mme. Claudine Beaudin (#115)
greffe@mun-sc.ca

Adjointe administrative

Mme. Sandra Credali (#110)
comptabilite@mun-sc.ca

Insp. municipal et sup. travaux publics

M. Dominique Liaud (#111)
urbanisme@mun-sc.ca/ tp@mun-sc.ca

Directeur du service incendie

M. Paul Dagenais
incendie@mun-sc.ca

Technicien en prévention incendie

M. Francis Carrière
tpi@mun-sc.ca

Coordonnatrice des loisirs, communications et vie communautaire

Mme. Marie-France Beaudin (#113)
loisirs@mun-sc.ca

Séances du conseil municipal 2025

Lundi 10 février	Lundi 11 août
Lundi 10 mars	Lundi 8 septembre
Lundi 14 avril	Mardi 14 octobre
Lundi 12 mai	Lundi 10 novembre
Lundi 9 juin	Lundi 8 décembre
Lundi 14 juillet	

Veuillez prendre note que l'heure de la tenue des séances est à 19h30.

Mot du maire



Chères citoyennes, chers citoyens,

Avec la saison hivernale en cours, je tiens à souligner l'excellent travail effectué par notre équipe des travaux publics. Leur dévouement assure la sécurité et l'accessibilité de nos routes lors des bordées de neige. Un grand merci également à toutes les personnes qui viennent prêter main-forte lorsque nécessaire. Votre collaboration est essentielle pour maintenir la qualité des services que nous offrons à la population.

Le 2 décembre dernier, lors d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a procédé à l'adoption du budget pour l'année 2025. Avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation 2025-2026-2027, le calcul des revenus pour l'année 2025 s'est avéré plus complexe. Vous trouverez plus loin dans ce bulletin les grandes lignes de l'adoption du budget 2025.

Tous les projets réalisés en 2024 constituent une base solide pour la concrétisation de nos projets futurs. Plusieurs initiatives sont en cours de planification, notamment en ce qui concerne les infrastructures, l'asphaltage et de beaux projets immobiliers qui verront le jour cette année et dans un futur proche.

Au courant de cette année, la Municipalité procédera à l'installation permanente de compteurs d'eau dans un échantillonnage de 20 résidences alimentées par le réseau d'eau potable, ainsi que dans les immeubles commerciaux et édifices municipaux. Cette mesure, exigée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, est essentielle pour être admissible aux subventions liées aux réseaux d'aqueduc et d'égout. Il est important de préciser que ces compteurs auront un usage strictement statistique.

Depuis l'arrivée de notre coordonnatrice en loisirs à l'automne dernier, de nombreuses activités ont été mises en place, enrichissant ainsi l'offre pour tous les âges. La programmation 2025 s'annonce encore plus dynamique, avec une variété d'événements et d'activités pour le plaisir de toute la communauté.

Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour l'organisation de ces activités. Si vous souhaitez vous impliquer et contribuer à la vie communautaire, n'hésitez pas à nous contacter !

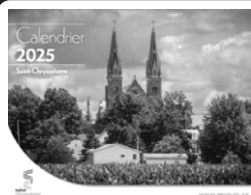
Je tiens, encore une fois, à souligner l'excellent travail des employés des services administratifs, des travaux publics et du service incendie. Vous êtes des acteurs essentiels au bon fonctionnement de notre municipalité.

Si vous avez des questions ou des sujets que vous souhaiteriez partager, je vous invite à participer à nos rencontres mensuelles du conseil municipal, qui se tiennent le premier lundi de chaque mois, ou à m'écrire directement à l'adresse suivante : mairie@mun-sc.ca.

Au plaisir de vous rencontrer et de continuer à travailler ensemble pour le bien de notre belle communauté.

Votre maire,

Steve Laberge
Maire de Saint-Chrysostome



CALENDRIER 2025

Vous n'avez pas reçu l'édition
l'édition du calendrier municipal 2025,
des exemplaires sont disponibles au bureau municipal

L'ÉCHOS DU CONSEIL
Budget 2025

L'adoption du Budget 2025 a eu lieu le 2 décembre dernier. Voici les grandes lignes du budget pour cette année.

La municipalité de Saint-Chrysostome présente un budget pour l'année 2025 avec des revenus de **4 620 000\$**, des dépenses de **3 668 910\$** de même que des affectations de **951 090\$** servant à financer le remboursement de la dette et certaines dépenses en investissement. En tenant compte de toutes les dépenses et les affectations, cela représente une hausse de **7.62 %**, comparativement à l'année dernière.

Le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation **2025-2026-2027** a largement compliqué le calcul des revenus cette année. Pour bien comprendre l'enjeu, rappelons qu'à Saint-Chrysostome, la valeur des propriétés a augmenté en moyenne de **67.72%**. Comme la zone agricole occupe un peu plus de 98% du territoire municipal, la valeur des terres agricoles et des immeubles industrielles a cru plus rapidement que la valeur des autres catégories d'immeubles. Cette réalité a eu comme effet de transférer une charge fiscale vers ces contribuables.

TAXATION

Face à cette réalité, et conscients des conséquences financières d'une telle augmentation de l'évaluation, le conseil municipal a adopté, à la majorité, un règlement de taxation 2025 avec une réduction significative du taux variable applicable à chaque catégorie:

<u>TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE</u> <u>TAUX DU 100\$ D'ÉVALUATION</u>	2024	2025
Résiduelle (résidentiel et autres)	0.797 \$	0.502 \$
Immeubles de 6 logements et	0.797 \$	0.527 \$
Immeubles non résidentiels	0.963 \$	0.603 \$
Immeubles industriels	0.963 \$	0.603 \$
Terrains vagues desservis	0.797 \$	1.004 \$
Immeubles forestiers & agricoles	0.561 \$	0.352 \$

Nouveau rôle d'évaluation 2025-2026-2027

Il est important de noter que l'augmentation de votre évaluation ne signifie pas automatiquement une augmentation de votre compte de taxes. Conscient des conséquences financières d'une telle augmentation de l'évaluation, le conseil municipal a adopté un règlement de taxation 2025 avec une réduction significative du taux variable applicable à chaque catégorie d'immeubles.

Ces taux de taxation ont diminué entre 51.23 % et 59.38% par rapport à 2024 afin d'apporter un juste équilibre entre les catégories d'immeubles. Néanmoins, les personnes en désaccord avec leur valeur au nouveau rôle, ont jusqu'au 30 avril 2025 pour demander une révision. Pour chaque unité d'évaluation, les frais sont:

- 88.80 \$- lorsque la valeur inscrite est inférieure ou égal à 500 000 \$;
- 355.00 \$- lorsque la valeur inscrite est supérieure à 500 000 \$ et inférieure ou égale à 2 000 000 \$;
- 591.70 \$- lorsque la valeur inscrite est supérieure à 2 000 000 \$ et inférieure ou égale à 5 000 000 \$;
- 1 183.785 \$ - lorsque la valeur inscrite est supérieure à 5 000 000 \$.

Le tout en conformité avec le **règlement 338-2023** de la MRC le Haut-Saint-Laurent « *Concernant la somme exigible lors du dépôt d'une demande de révision en matière d'évaluation foncière* »

En conclusion, la préparation d'un budget municipal dans un contexte inflationniste représente inévitablement un défi de taille. La collaboration entre le conseil municipal, les ressources financières et les divers services municipaux est essentielle pour atteindre l'équilibre entre les besoins des citoyens et la gestion responsable des finances publiques. Ce travail démontre un engagement fort envers la qualité des services, ce qui est crucial pour maintenir la confiance de la communauté. Le défi est de continuer à innover et optimiser les ressources pour répondre aux attentes des citoyens tout en tenant compte de la capacité financière des citoyens.

SOMMAIRE BUDGET 2025

REVENUS		
<i>Fonctionnement</i>	2024	2025
Taxes foncières	2 779 989 \$	2 834 435 \$
Taxes services municipaux	847 469 \$	746 657 \$
Compensations tenant lieu de taxes	27 410 \$	36 057 \$
Transfert	410 152 \$	735 165 \$
Services rendus	104 572 \$	100 950 \$
Imposition de droits	66 908 \$	93 800 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$	2 500 \$
Revenus d'intérêts	54 000 \$	70 436 \$
TOTAL Fonctionnement:	4 293 000 \$	4 620 000 \$
CHARGES		
<i>Fonctionnement</i>		
Administration générale	790 414 \$	877 518 \$
Sécurité publique/Police	315 000 \$	331 289 \$
Sécurité publique / Incendie	278 987 \$	307 751 \$
Transports	961 093 \$	809 940 \$
Eau et égout	281 483 \$	303 767 \$
Matières résiduelles & environ	413 811 \$	400 761 \$
Santé et bien-être	6 800 \$	6 800 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	130 058 \$	140 602 \$
Loisirs et culture	437 628 \$	449 636 \$
Frais de financement	101 941 \$	90 846 \$
TOTAL des charges:	3 717 215 \$	3 668 910 \$
CONCILIATION À DE FINS FISCALES		
Remb. Dette à long terme (par secteur)	49 414 \$	83 133 \$
Remb. Dette à long terme (à l'ensemble)	55 800 \$	29 157 \$
Remb. Fond de roulement	50 800 \$	67 800 \$
Réserves ÉLECTIONS & EAU/ÉGOUT	5 000 \$	35 000 \$
AFFECTATIONS		
Sommes affectées à l'investissement	421 771 \$	736 000 \$
Excédents affectés au fonctionnement	(7 000) \$	
TOTAL des affectations	575 785 \$	951 090 \$
SURPLUS / (DÉFICIT)	- \$	- \$

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le **Budget 2025** qui sera affiché sur le site Internet de la Municipalité au www.mun-sc.ca

TAXES MUNICIPALES 2025

Vous recevrez sous peu votre compte de taxes municipales pour l'année 2025. Pour la troisième année consécutive, ils sont payables en cinq (5) versements égaux, lorsque le montant total des taxes foncières est de 300\$ et plus. Les dates de versements sont les suivantes:

1^{er} versement : le 12 mars 2025**3^e versement** : le 14 juillet 2025**5^e versement** : le 14 novembre 2025**2^e versement** : le 12 mai 2025**4^e versement** : le 15 septembre 2025

Pour un compte de taxes dont le montant total est moins de 300 \$, il est payable en un (1) seul versement et est exigible au plus tard le 18 mars 2024. Pour les comptes de plus de 300\$, s'il est payé en totalité au plus tard le 12 mars, un escompte de 1.5% sera appliqué.

Mode de paiement

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes selon les modes de paiement suivants:

- **par la poste** : 624, rue Notre-Dame, 2^e étage Saint-Chrysostome, Québec, J0S 1R0.
- **au comptoir de l'hôtel de ville** : argent comptant, chèque ou paiement direct.
- **Institutions / par Internet**: la plupart des institutions financières offrent la possibilité de payer votre compte par Internet ou au comptoir.

Si vous payez par Internet : pour que votre paiement soit appliqué au bon compte, il est essentiel **de vous assurer d'utiliser le matricule du talon** comme référence. Le matricule se présente sous le format de 18 chiffres. Dépendamment de l'institution financière avec laquelle vous faites affaires, il se peut que seulement les 10 premiers chiffres soient nécessaires.

Paiement par le prêteur hypothécaire

Si votre compte de taxes est acquitté par votre prêteur hypothécaire, vous devez vous-même lui transmettre une copie et vous assurer qu'il paie vos taxes conformément aux échéances des versements. La Municipalité n'envoie pas de compte ni de relevé aux prêteurs hypothécaires.

Retard de paiement

Dans le cas d'un retard de paiement, un intérêt au taux de 10% est applicable sur la portion échue seulement.

Nous joindre

Service taxation: 450-826-3911 poste 110
comptabilite@mun-sc.ca

Heures d'ouverture

Lundi au Jeudi: 8h30 à 16h30 (ouvert le midi)

Vendredi: Fermé au public.

**Contrôle Animalier**

Les citoyens peuvent signaler toute problématique en lien avec les animaux directement à ISABELLE ROBERT en composant le 514-916-6973 ou s'il s'agit d'une situation d'urgence composer le 9 1 1

**POLITIQUE DE REMBOURSEMENT
DES FRAIS D'ACTIVITÉS
DE LOISIRS POUR LES 17 ANS ET MOINS**

Depuis l'automne dernier, les parents ou tuteurs légaux, dont les enfants de 17 ans ou moins sont aussi résidant de façon permanente à Saint-Chrysostome, peuvent présenter une de remboursement en présentant le formulaire disponible sur notre site internet et au bureau municipal (www.mun-sc.ca). Le montant des frais remboursables sont les frais d'inscription sont remboursés à 50 % jusqu'à concurrence de 60 \$ par enfant de 17 ans et moins par année de référence, qui est du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Les « activités de loisirs » sont: Activités physiques, sportives, culturelles ou récréatives organisées et encadrées par un organisme reconnu, visant le développement, la santé et le bien-être des enfants.

**Protégeons notre planète, un geste à la fois!**

Saviez-vous que l'Hôtel de Ville est votre point de collecte officiel pour recycler vos piles usagées?

Adresse : 624, Notre-Dame, 2^e étage Saint-Chrysostome

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 16h30

Nous collectons :

- ? Piles à usage unique
- ? Piles rechargeables
- ? Batteries mobilité

Déposez vos piles usagées dès aujourd'hui!



Permis de construction / Rénovation

Que ce soit pour la construction, la démolition, le lotissement, les travaux en bordure de cours d'eau et autres, l'obtention d'un permis ou d'un certificat pourrait être requis. Avant d'investir dans la réalisation de travaux, il est recommandé de consulter l'inspecteur municipal.

Cette démarche simple permet d'entreprendre correctement tout projet de construction ou de rénovation et d'être informé sur la nécessité ou non d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation. Une fois tous les documents en main, l'inspecteur a un délai de 60 jours délivrer le permis.

Afin de vous éviter des déplacements inutiles, nous vous invitons à communiquer avec Dominique Liaud, inspecteur municipal au (450) 826-3911, poste 11. Il est recommandé de planifier à l'avance vos projets le temps d'émission d'un permis peut varier selon le volume des demandes. Les formulaires de demande de permis sont disponibles sur notre site internet www.mun-sc.ca sous l'onglet : **Services aux citoyens – Urbanisme – Permis et certificats**

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

La Municipalité de Saint-Chrysostome est à la recherche de citoyens (agriculteur (trice) ou non) souhaitant pourvoir à un poste à titre de membre du comité consultatif agricole (CCA). Le CCA est formé de 3 citoyens et de 2 conseillers. Ce comité émet des recommandations pour le conseil municipal sur des sujets se rapportant au territoire et aux activités agricoles. Le CCA analyse les dossiers pouvant se rapporter à la zone agricole afin de soutenir et de faire des recommandations au Conseil Municipal. Les recommandations doivent être conformes à la réglementation d'urbanisme et à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent être résident(e)s de la Municipalité de Saint-Chrysostome. Les aptitudes recherchées sont : dynamisme, bonne connaissance du territoire, bon sens de l'observation, sens analytique, esprit ouvert, impartialité, et intérêt pour le domaine municipal et la mise en valeur du territoire. Les membres se réunissent en fonction des demandes de la Municipalité. La durée du mandat est de 2 ans.

Si vous êtes intéressé par l'amélioration de la qualité du territoire agricole, veuillez soumettre une lettre de motivation à l'intention de Linda Hébert, directrice générale adjointe et trésorière, au plus tard le mardi 4 mars à 12h. Les candidatures peuvent être envoyées par courriel à l'adresse électronique dga@mun-sc.ca ou au bureau municipal situé au 624, Notre-Dame, 2e étage.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

624, rue Notre-Dame, 3e étage de l'Hôtel de ville, Saint-Chrysostome
(Accessible par l'ascenseur) Tél.: 450 826-0980

HORAIRE

Tous les mardis

De 14h00 à 16h00 / De 18h30 à 20h00

ABONNEMENT

L'abonnement familial est valide pour la durée d'une année à partir de votre date d'adhésion.

- Résident: 7\$ / Non résident: 10\$

En vous abonnant, vous acceptez de vous confirmer aux politiques et règlements en vigueur à la bibliothèque.

RÈGLES DE PRÊT

La durée du prêt est de deux semaines pour tous les documents (romans, documentaires, bandes dessinées, revues).

RETOUR DU PRÊT

Le retour des documents se fait au comptoir de prêt ou dans la chute à documents située au rez-de-chaussée (près de l'ascenseur) où vous pouvez y déposer vos retours

(de préférence dans un sac et en y mettant votre nom et votre numéro d'abonné)

RENOUVELLEMENT

Il est possible de renouveler vos prêts par téléphone ou sur place, sauf pour les livres réservés.

RETARD

Nous sommes une bibliothèque sans frais de retard, mais pensez au suivant qui attend peut-être le livre...

LIVRES PERDUS OU ENDOMMAGÉS

L'abonné est responsable du livre qu'il emprunte. Si celui-ci est perdu ou bien endommagé, l'abonné doit en payer le coût de remplacement selon le tarif établi.

RÉSERVATION

Il nous fera plaisir de vous inscrire sur une liste de réservation. Vous nous contactez soit par téléphone ou en présentiel au comptoir de prêt.

SUGGESTION D'ACHAT

Nous acceptons les suggestions d'achat et celles-ci sont analysées par la suite. L'abonné qui en a fait la suggestion est priorisé pour le premier prêt.

NOMBRE D'EMPRUNTS

10 livres par famille (max. deux nouveautés)

PROGRAMMES SPÉCIAUX

- Livraison de livres à domicile pour une clientèle spécifique
- Tirage mensuel pour les lecteurs
- Casse-têtes à faire sur place



MESSAGE À LA POPULATION - ENTRETIEN DES NUMÉROS CIVIQUES

Le service de sécurité incendie de Saint-Chrysostome tient à rappeler l'importance de bien entretenir votre numéro civique. Celui-ci joue un rôle crucial dans les interventions d'urgence, qu'il s'agisse de pompiers, de services ambulanciers ou de la police.

Un numéro civique bien visible et en bon état permet de localiser rapidement votre résidence en cas d'urgence. Pour assurer votre sécurité et celle de vos proches, voici quelques recommandations :

- Assurez-vous que le numéro civique est visible en tout temps, de jour comme de nuit, depuis la voie publique;
- Évitez toute obstruction, comme la végétation, la neige ou d'autres éléments qui pourraient cacher le numéro;
- Utilisez des chiffres de grande taille et contrastants, idéalement réfléchissants, pour faciliter la lecture même dans des conditions de faible luminosité;
- Installez le numéro à un endroit stratégique, tel qu'un poteau près de l'entrée de votre terrain ou directement sur votre maison, selon la distance de celle-ci par rapport à la rue;

En collaborant avec nous, vous contribuez à réduire les délais d'intervention et à améliorer la sécurité de toute la communauté.

Merci pour vigilance et votre coopération!

Paul Dagenais, Directeur de Service de sécurité

Nouveau membre au Service - Annonce d'embauche

Nous avons le plaisir d'annoncer l'embauche de **Bertrand Bigras**, **Loïk Bigras** et **Hugo Lapierre Proulx** au sein de notre équipe de pompiers. Ces candidats possèdent toutes les formations et accréditations requises pour exercer en tant que pompier, garantissant ainsi un service sécuritaire et professionnel pour notre communauté. De plus, nous avons procédé à l'embauche de **Anouk Bédard** à titre de technicienne en prévention incendie sur appel, à temps partiel. Bienvenue à eux dans notre service.

Remerciements

Nous souhaitons remercier **Philippe Bourdeau** pour son dévouement et son engagement en tant que pompier au sein de notre équipe. Son travail et son dévouement à la sécurité de notre communauté ont été grandement appréciés. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses projets futurs. Merci, Philippe, pour ces années de service!



DÎNER DE LA SAINT-VALENTIN

Le Club de l'âge d'or de Saint-Chrysostome invite ses membres et leurs conjoints à un dîner pour célébrer la Saint-Valentin, qui se tiendra au Centre culturel Dr Marc Héту.

Quand : 12 février dès 11h30

Coût : 20 \$ par personne

Activités

Le dîner sera suivi d'un Bingo avec 10 parties, comme à l'habitude, ainsi que quelques surprises pour les participants.

Assemblée générale

Prenez note que l'Assemblée générale aura lieu le **vendredi 11 avril à 16 h**, suivie d'un souper.

Pour plus d'informations ou pour réserver, contactez :

- Nicole Cloutier au 514-791-3782
- Lise Lapierre au 514-953-7253

Nous espérons vous voir nombreux pour cette journée spéciale!



MWCN
SALON D'EMPLOI

SALON DE L'EMPOI DE LA MONTEREGIE OUEST

25 mars 2025

13H-19H / 1PM-7PM

**400 RANG ST-ANTOINE,
SAINT-CHRYSOSTOME, QC
J0S 1R0**

ENTRÉE GRATUITE
FREE ADMISSION

JOANNE@MWCN.CA

www.mwcn.ca/mwcn-job-fairs

Offre d'emploi étudiant

Coordonnateur (trice)
Camp de jour - été 2025

Sous la supervision du responsable du camp de jour, tu auras l'opportunité de :

- planifier et organiser des activités;
- gérer une équipe de travail;
- veiller au bon déroulement des activités;
- veiller à la sécurité des participants;
- accompagner le groupe lors des activités;
- assurer une présence dynamique et responsable.

Profil requis :

- faire preuve de leadership et être un bon communicateur;
- posséder un grand sens des responsabilités et de la planification;
- être organisé et fiable;
- être polyvalent et faire preuve d'imagination;
- être dynamique et souriant;
- aimer travailler en équipe;
- expérience avec les enfants;
- formation secourisme, un atout.

Être disponible du 25 juin au 15 août 2025 (lundi au vendredi)
Être présent aux dates des formations;
Horaire : entre 35 et 40 heures par semaine
Taux horaire : 18,91 \$



DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CV :
14 MARS 2025

CAMP DE JOUR SAINT-CHRYSOSTOME
MARIE-FRANCE BEAUDIN
loisirs@mun-sc.ca



Joins-toi à une équipe formidable
pour un été divertissant!



Offre d'emploi étudiant

Animateurs (trices)
Camp de jour - été 2025

Sous la supervision du responsable du camp de jour, tu auras l'opportunité de :

- acquérir de l'expérience en animation et en organisation d'activités;
- organiser et réaliser des activités pour les jeunes de 5 à 11 ans;
- veiller à la sécurité des participants;
- accompagner le groupe lors des activités;
- assurer une présence dynamique et responsable.

Profil requis :

- être polyvalent et faire preuve d'imagination;
- être responsable, dynamique et souriant;
- aimer travailler en équipe;
- expérience avec les enfants;
- formation secourisme, un atout.

Être disponible du 25 juin au 15 août 2025 (lundi au vendredi)
Être présent aux dates des formations;
Horaire : entre 35 et 40 heures par semaine
Taux horaire : 16,70 \$



DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CV :
14 MARS 2025

CAMP DE JOUR SAINT-CHRYSOSTOME
MARIE-FRANCE BEAUDIN
loisirs@mun-sc.ca



Joins-toi à une équipe formidable
pour un été divertissant!



Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS ?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.



EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

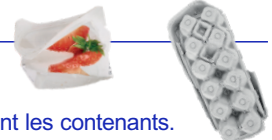
EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier



LES EXCEPTIONS

- Aérosols : se renseigner auprès de votre Municipalité si un point de dépôt existe ou les apporter aux collectes des résidus domestiques dangereux (MRC)
- Emballages de protection en polystyrène : point de dépôt à venir



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.

Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).

Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.

Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu



BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC ?

CONSULTEZ
BACIMPACT.CA